

DOCUMENTATION VHC.MOT.

Genre du véhicule Camion		Marque de fabrique COMMER		Type 1500 HV - Diesel transport de meubles		Modèle année 1961	Bordereau-type N° 3 3 6 8
Caractéristiques "1500 VH" s.plaquette constructeur, sous siège conducteur et s.plaquette derrière							
ouverture coffre-moteur				Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis COMMER Cars Ltd., Luton - ROOTES Export Division (GB)							
N° du châssis frappé derrière ouverture coffre-moteur sur plaquette soudée							
N° du moteur frappé à gauche en bas s.bloc-moteur à l'AR et à droite en haut s.culasse							
Type du moteur Four 99 OHV - en ligne, vertical, à chambre de précombustion							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée 1'621 cm³		Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission méc.synchr.		Treuil/Cabest.		Longueur 4'261	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur 1'854	
Entraînement s.roues AR		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 22		Voie avant 1'216		Hauteur 2'450	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 85-90		Voie arrière 1'405		Empattement 2'286	
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 11,70/11,65		Porte à faux arr. 860	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	875	472	1'347	Dimension	6.50/6.70 - 15		Longueur 2'600
Charge utile	350	390	740	Charge pneu	640	640	Largeur 1'100/1'750
Total	1'225	862	2'087		6 Ply		Hauteur 1'820
Gar.de fabr.	1'225	1'135	2'087				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 + 1 AR		Porte à faux arr. 740	
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur PERKINS		C.V. frein 42,3 SAE	
Alésage		76,2		Course 88,9		C.V. Impôts 8,23	
Forme de la carrosserie fourgon (pour transport de meubles, avec toit surélevé)							
Nombre de places: total		3		(avant 3 milieu arr. )		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

Phares: marque	2/ LUCAS European E 4	*) Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV=	comb.av.feux de position (blanc)
Feux de position	2/ séparés, à côté phares	AR=	au-dessus réflecteurs (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop	Avertisseur	1/ électrique (1 ton)
Réflecteurs	2/ entre feux AR et clignoteurs *)	Rétroviseur	2/ de ch.côté extér.montants portes
Feu stop	2/ comb.av.feux AR (rouge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ pr plaque normale et ob-	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière			longue
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	84 - 85 bB à 3'600 t/min		

Observations et exceptions

- \*) Equipement: Phares: La lampe-témoin manque. - Doit être montée selon les prescriptions.  
Réflecteurs: Trop petits et placés trop haut. - Il y a lieu d'en monter 2 complémentaires selon les prescriptions.

Dispositif de protection: Doit être monté derrière les sièges avant (paroi, grille, barres ou similaire).

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 31.1.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Camion	Marque de fabrique COMMER	Type 1500 HV - Diesel transport de meubles	Modèle année 1961	Bordereau-type N° 31 3 6 8
Caractéristiques "1500 VH" s.plaquette constructeur, sous siège conducteur et s.plaquette derrière				
ouverture coffre-moteur		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 4	
Constructeur du châssis COMMER Cars Ltd., Luton - ROOTES Export Division (GB)				
N° du châssis frappé derrière ouverture coffre-moteur sur plaquette soudée				
N° du moteur frappé à gauche en bas s.bloc-moteur à l'AR et à droite en haut s.culasse				
Type du moteur Four 99 OHV - en ligne, vertical, à chambre de précombustion				
Position du mot. avant Frein-moteur				
Cylindrée	1'621 cm³	Frein de remorque	Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission	méc.synchr.	Treuil/Cabest.
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	4	Crochet rem.
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1 <sup>re</sup>	22	Voie avant 1'216
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	85-90	Voie arrière 1'405
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel	Diam. de braq. 11,70/11,65	
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues				
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière				
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.
A vide	875	472	1'347	Dimension 6.50/6.70 - 15
Charge utile	350	390	740	Charge pneu 640 640
Total	1'225	862	2'087	6 Ply
Gar.de fabr.	1'225	1'135	2'087	
Poids max. garanti pr. train routier			Nombre de portes	2 + 1 AR
Direction: position à gauche - avancée			Marque du moteur	PERKINS
Alésage 76,2			Course	88,9
Forme de la carrosserie fourgon (pour transport de meubles, avec toit surélevé)				
Nombre de places: total 3			(avant 3 milieu arr.)	Places debout
Siège arrière			Side-car	
			Porte à faux arr. 740	
			C.V. frein 42,3 SAE	
			C.V. Impôts 8,23	
Haut. ridelles				
Longueur 2'600				
Largeur 1'100/1'750				
Hauteur 1'820				

Phares: marque	2/ LUCAS European E 4	*) Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux asymétriques	AV=	comb.av.feux de position (blanc)
Feux de position	2/ séparés, à côté phares	AR=	au-dessus réflecteurs (orange)
Phare brouillard		Essule-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ comb.av.feux stop	Avertisseur	1/ électrique (1 ton)
Réflecteurs	2/ entre feux AR et clignoteurs *)	Rétroviseur	2/ de ch.côté extér.montants portes
Feu stop	2/ comb.av.feux AR (rouge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ pr plaque normale et ob-	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière		longue	
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	84 - 85 bB à	3'600 t/min	

Observations et exceptions

- \*) Équipement: Phares: La lampe-témoin manque. - Doit être montée selon les prescriptions.  
Réflecteurs: Trop petits et placés trop haut. - Il y a lieu d'en monter 2 complémentaires selon les prescriptions.

Dispositif de protection: Doit être monté derrière les sièges avant (paroi, grille, barres ou similaire).

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 31.1.61

La Commission d'expertise-type